

Recherche et publication scientifique en français

Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche *Décembre 2022*

Porte-parole des universités canadiennes



À titre de porte-parole nationale des universités situées dans des communautés francophones en situation minoritaire et au Québec,

Universités Canada est bien consciente du rôle important que jouent les établissements d'enseignement supérieur pour favoriser l'expression culturelle et pour faire en sorte que les communautés francophones en situation minoritaire et la francophonie canadienne dans son ensemble puissent mener des activités de recherche et publier dans la langue de leur choix.

Universités Canada est la porte-parole des universités canadiennes publiques et privées à but non lucratif, au pays et à l'étranger. Par leurs activités d'enseignement, de recherche et d'engagement communautaire, les universités transforment des vies, renforcent les collectivités et trouvent des solutions à certains des problèmes les plus urgents qui touchent le Canada et le monde.

Une tendance inquiétante

Des études menées récemment par l'Acfas et d'autres organisations au sujet du déclin des travaux de recherche universitaire publiés en français au Canada ont révélé une tendance inquiétante.

En seulement dix ans, de 2011 à 2021, le nombre de publications en français est passé de 595 à 490, soit une diminution de 17,6 %. La diminution du nombre de revues scientifiques en français est étroitement liée au déclin du nombre d'articles rédigés dans cette langue; depuis 1980, ceux-ci ont diminué de 14,3 % dans le domaine des sciences naturelles et de la médecine, et de 25,6 % dans le domaine des sciences humaines. Depuis 1960, seulement 8 % des nouvelles revues scientifiques sont de langue française, alors que 17 % sont bilingues et 76 % sont de langue anglaise.

La proportion des demandes de subvention de recherche présentées en français aux organismes subventionnaires et à la Fondation canadienne pour l'innovation est aussi à la baisse, même parmi les francophones, qui représentent pourtant 21 % des chercheuses et chercheurs. Malgré ce pourcentage élevé, les demandes présentées en français ne comptent que pour 5 à 12 % du nombre total de demandes présentées aux organismes fédéraux de financement de la recherche. Étonnamment, moins de la moitié des demandes présentées au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie par des établissements francophones ou bilingues du Québec sont rédigées en français.

Les chercheuses et chercheurs francophones en sont venus à craindre que leurs demandes ne soient pas évaluées justement si elles sont rédigées dans leur langue maternelle. Des données historiques récentes des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) recueillies entre 2001 et 2015 chiffrent à 38,6 % le taux de réussite des anglophones présentant une demande en anglais, à 37 % celui des francophones présentant une demande en anglais, et à 24,8 % celui des francophones présentant une demande en français. Soulignons toutefois que les IRSC ont commencé à prendre des mesures pour remédier à cet important écart.



Un mandat d'action

Le gouvernement fédéral a le devoir de veiller à la vitalité du français, particulièrement dans les communautés francophones en situation minoritaire, ainsi qu'à l'apport d'un soutien durable aux établissements d'enseignement supérieur pour leur permettre de mener leurs activités essentielles de recherche, d'enseignement et de publication.

Universités Canada accueille favorablement les nouvelles mesures positives envisagées par le gouvernement fédéral dans le cadre des modifications proposées à la Loi sur les langues officielles, qui imposeront de nouvelles obligations visant à assurer l'épanouissement du français par « la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques dans toute discipline; [l'appui] des secteurs essentiels à l'épanouissement des minorités francophones et anglophones, notamment ceux de la culture [et] de l'éducation [ainsi que la protection et la promotion de] la présence d'institutions fortes qui desservent ces minorités ».

Une langue mondiale

Le français est une langue mondiale qui compte environ 300 millions de locutrices et locuteurs. L'établissement de relations avec les membres de la communauté francophone mondiale, particulièrement avec le milieu scientifique, devrait être une force du Canada. La diminution de la présence du français dans les publications scientifiques et universitaires au pays ne contribue qu'à creuser un fossé entre les chercheuses et chercheurs du Canada et leurs homologues de la communauté scientifique francophone mondiale, ce qui nuit à la diplomatie scientifique canadienne et à la collaboration internationale en matière de recherche.

Recommandations

À la lumière des enjeux et des possibilités énoncés ci-dessus ainsi que de l'obligation d'agir du gouvernement fédéral pour soutenir l'enseignement supérieur en français et dans une langue officielle en situation minoritaire, Universités Canada formule les recommandations suivantes :

1 - Veiller à ce que les organismes subventionnaires de la recherche et les comités d'évaluation du Canada disposent des politiques et de l'expertise nécessaires pour évaluer les demandes présentées en français de manière juste et équitable.

L'écart entre le taux de réussite des demandes présentées aux organismes subventionnaires en français et celles présentées en anglais est inquiétant. Le gouvernement devrait faire en sorte que les organismes subventionnaires soient outillés et qu'ils disposent des ressources et des politiques nécessaires pour traiter les demandes présentées en français et celles présentées en anglais de la même manière, de sorte que les chercheuses et chercheurs francophones puissent présenter avec confiance une demande dans la langue de leur choix.



2 - Assurer aux chercheuses et chercheurs francophones un accès équitable aux possibilités offertes au sein de l'écosystème scientifique fédéral.

Lorsque cela est possible, le gouvernement devrait avoir pour objectif d'offrir des chances égales aux chercheuses et chercheurs de mener, présenter et publier des travaux de recherche en français dans le cadre des programmes fédéraux de financement de la recherche et par l'entremise de partenariats avec les universités et d'autres établissements.

3 - Financer les établissements d'enseignement supérieur pour mieux servir les communautés francophones en situation minoritaire et promouvoir les activités de recherche et la publication scientifique en français.

La culture d'étude, de découverte, de recherche et de publication en français se doit de refléter la force de la communauté francophone du Canada et de ses établissements.

Conformément à ses promesses électorales et aux engagements favorables qu'il a pris dans le cadre des réformes proposées à la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement fédéral devrait doubler et pérenniser le financement accordé aux établissements d'enseignement supérieur par l'entremise de programmes d'appui aux langues officielles, et faire en sorte que ces ressources puissent être utilisées pour les programmes en cours et récurrents. De plus, le gouvernement devrait s'engager à fournir des ressources au nouveau Service d'aide à la recherche en français ainsi qu'à des plateformes qui promeuvent la recherche en français, comme Érudit.

